

**Séance plénière — 14 décembre 2012**  
**Vœu présenté par le groupe Front de Gauche**  
**Relatif au plan de restructuration de la société coopérative Presstalis**

Presstalis, la société coopérative de messagerie de la presse et des périodiques, soumet ses personnels et son réseau national de distribution à un plan de restructuration qui prévoit la suppression de 1200 emplois sur 2500 salariés.

L'impact de ce plan en Provence Alpes Côte d'Azur concerne plusieurs centaines de salariés dans les différents centres du groupe (ARM de Vitrolles, les SAD de Marseille, Nice, Toulon, et les dépôts SOPROCOM d'Avignon et Fréjus), et de leurs réseaux de diffuseurs.

Ainsi réduites, les prestations des SAD et des dépôts SOPROCOM verraient leur rayonnement géographique amoindri et leur dimension marketing amenuisée. Avec la fragilisation de l'ensemble de la filière, la presse écrite en subirait directement les conséquences.

La disparition programmée de Presstalis priverait de nombreux quotidiens nationaux et magazines de leur service de distribution, et les conduirait à la disparition. C'est donc à double titre, un enjeu d'intérêt général, un enjeu démocratique.

Une solution existe pour sauver la filière et la renforcer : la fusion des deux sociétés existantes pour un véritable service public de distribution de la presse pour tous.

- **Considérant** que le système de distribution français de la presse est issu de la Libération dans le cadre du programme du Conseil national de la Résistance, qui avait considéré la presse comme une composante essentielle de la démocratie
- **Considérant** que ce système coopératif est fondé sur la liberté et l'impartialité de distribution des quotidiens, sur l'égalité et la solidarité entre éditeurs sur la base de la péréquation des coûts
- **Considérant** que ces principes permettent à tous les titres d'être accessibles partout et pour tous
- **Considérant** que le plan de restructuration de Presstalis constitue une grave remise en cause du système coopératif créé à la Libération et dont la mise en œuvre sonnerait rapidement l'heure de la disparition pure et simple de l'entreprise au profit de l'instauration d'un système de diffusion purement libéral dont seuls les groupes de presse les plus puissants tireraient profit

**Le Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur, réuni en séance plénière le vendredi 14 décembre 2012 :**

- Demande le retrait du plan de la direction de Presstalis et l'organisation, sous les auspices de l'Etat, d'une table ronde nationale associant le Ministère de la Culture, la Direction et les syndicats de Presstalis, ainsi que les éditeurs. Cette table ronde devrait déterminer le cadre et les orientations d'une refondation du système français de la diffusion de la presse et des périodiques, garantissant sa mission de service public au service du pluralisme de la presse et de la démocratie.